



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DES SPORTS,
DE LA JEUNESSE,
DE L'ÉDUCATION
POPULAIRE ET DE
LA VIE ASSOCIATIVE

FEJ

FONDS
D'EXPÉRIMENTATION
POUR LA
JEUNESSE



« **Création d'une mini-entreprise de services** »

« **LP Raymond CORTAT** »

**NOTE DE RESTITUTION FINALE
DU PORTEUR DE PROJET**

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13
www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse

INTRODUCTION



Ce projet a été financé par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse.

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires, selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

La note de restitution finale du porteur de projet analyse le déroulement de l'expérimentation au regard des objectifs fixés initialement. Le contenu de cette note n'engage que ses auteurs, et ne saurait en aucun cas engager le Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative.

L'analyse des résultats effectifs de l'expérimentation relève du rapport final établi par l'évaluateur, qui rend compte de la capacité des dispositifs testés à atteindre leurs objectifs et explicite les résultats obtenus, dans le contexte et les conditions de mise en œuvre propres à l'expérimentation. A noter que le rapport de l'évaluateur n'a pas à être validé ou rédigé par le porteur de projet.

Pour plus d'informations sur l'évaluation du projet, vous pouvez consulter le rapport d'évaluation remis au Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse par l'évaluateur du projet sur le site www.experimentation.jeunes.gouv.fr.



FICHE SYNTHÉTIQUE DU PROJET

Cette fiche doit être remplie sur une seule page en utilisant le cadre suivant.

THÉMATIQUE : RÉUSSITE SCOLAIRE NUMÉRO DU DISPOSITIF : APSCO3_53
LE DISPOSITIF EXPERIMENTÉ
Titre du dispositif : Création d'une mini-entreprise de services
Objectifs initiaux : <ol style="list-style-type: none">1. Faire travailler les élèves sur des compétences qui relèvent du référentiel de leur diplôme par le biais de prestations réalisées pour le compte de vrais clients et développer leurs connaissances des métiers liés à leur secteur de formation2. Mettre en relation les futurs diplômés avec des entreprises du bassin aurillacois pour favoriser soit, l'accueil en formation en entreprise, soit, une éventuelle embauche (définitive ou apprentissage dans le cadre d'une poursuite d'étude en BTS).3. Identifier les métiers liés au tertiaire administratif, développer la connaissance de l'entreprise et découvrir le bassin économique d'Aurillac.
Public(s) bénéficiaire : <p>Initialement le projet ciblait un éventail de 47 élèves de lycée professionnel issus de 2 filières différentes : tertiaire administratif et SPVL (service de proximité et vie locale). Il a effectivement touché 36 élèves de la filière tertiaire administratif.</p>
Descriptif du projet : <p>Le projet a été géré en trois temps : Création d'une entreprise virtuelle (participation à un concours organisé par la CCI du Cantal), création et exploitation de la mini-entreprise.</p>
Territoire(s) d'expérimentation : <p>Le projet a été mené sur Aurillac et ses alentours. Cette ville possède 5 quartiers CUCS dont certains élèves sont issus.</p>
Valeur ajoutée du projet : <p>Les élèves ont été en contact professionnels avec de réels partenaires. Ils ont été acteurs dans la création/exploitation de la mini-entreprise et dans la prise de décisions. Ils ont pris la mesure de réalités professionnelles liées à leur secteur d'activité.</p>
Partenaires opérationnels : <p>(1) Partenaires initialement visés dans la convention : Association Entreprendre pour apprendre et CCI du Cantal (2) Partenaires effectifs du projet : Association Entreprendre pour apprendre et CCI du Cantal. L'association EGEE (entente génération pour l'économie et l'emploi) a participé.</p>
Partenaires financiers : <p>(1) Partenaires initialement visés dans la convention : aucun (2) Partenaires effectifs du projet : aucun</p>
Durée de l'expérimentation : <p>(1) Date de démarrage : Décembre 2011 (2) Durée effective du projet en nombre de mois : 20 mois</p>
LE PORTEUR DU PROJET
Nom de l'établissement : Lycée professionnel Raymond CORTAT Académie : Clermont-Ferrand Ville : AURILLAC
L'ÉVALUATEUR DU PROJET
Nom de la structure : CREDOC



PLAN DE LA NOTE DE RESTITUTION

Sommaire

Préciser les numéros de pages correspondantes pour chaque partie.

Introduction	p. 5
I. Rappel des objectifs du projet	p. 6
II. Public bénéficiaire du proje	p. 8
A. Analyse quantitative	p. 8
B. Analyse qualitative.....	p. 9
1. Public initialement visé	p. 9
2. Bénéficiaires directs	p. 9
3. Bénéficiaires indirects	p. 9
III. Déroulement du projet.....	p. 10
A. Actions mises en œuvre	p. 10
B. Partenariats	p. 12
C. Pilotage.....	p. 12
IV. Résultats du projet.....	p. 13
A. Enseignements.....	p. 13
B. Facteurs de réussite	p. 14
C. Difficultés rencontrées	p. 14
D. Poursuite du projet	p. 15
E. Transférabilité du dispositif	p. 15
Conclusion.....	p. 15

Introduction (une page maximum)

- *Contexte à l'origine de l'expérimentation*
- *Problématiques traitées*
- *Valeur ajoutée par rapport au droit commun*

Les élèves à l'initiative du projet sont issus du bac professionnel Secrétariat. Pour beaucoup d'entre eux, ce choix d'orientation était subi et il fallait leur donner un facteur de motivation que ce soit pour la réussite de leur examen ou pour les études post-bac à engager.

La proposition du projet a rapidement fédéré curiosité et dynamisme.

L'idée, côté enseignant, était de mettre en contact ces jeunes avec des professionnels locaux. En effet, notre public étant peu mobile, cela nous a semblé important. L'objectif était non seulement de trouver des pistes d'accueil pour périodes de formations en entreprise mais également des pistes d'emploi.

L'objectif général étant de leur donner envie d'entreprendre et de les accompagner dans la faisabilité de leur projet.

La première problématique était cependant de mener à bien ce projet d'entreprendre avec des élèves en grande difficulté scolaire (expression écrite difficile et faible niveau de connaissances économiques et juridiques).

La seconde problématique était de trouver un cadre pour ce projet. Nous avons donc fait le choix de travailler avec l'association Entreprendre pour Apprendre.

L'intérêt de ce projet a porté sur la concrétisation de notions économiques et juridiques. En effet, il a permis aux jeunes d'appréhender réellement des thèmes difficiles et abstraits. Ils ont pu comprendre toute la démarche liée à la création d'une entreprise. Par la suite, ils ont pu être acteurs de l'ensemble des décisions.

Le point le plus important semble être le rapport professionnel qu'ils ont su gérer tant dans leur attitude que dans leurs actes ou leur langage. Ils ont su se positionner en réels professionnels quand il s'agissait de réaliser des prestations pour de vrais clients.

En conclusion, nous avons constaté que des jeunes qui ont un rapport difficile avec l'école et ses représentants ont su, dans le cadre de ce projet, se mobiliser sur la durée et réaliser un travail sérieux.

I. Rappel des objectifs du projet (une page maximum)

- Objectifs généraux du projet

Objectif général : Créer et exploiter une mini-entreprise de services.

Activité proposée : prestation de services ponctuels (administratifs) auprès de professionnels du bassin d'Aurillac.

Les élèves passent de l'abstrait au concret.

1. Connaissance des métiers liés au tertiaire administratif

La mise en place des différentes étapes de la création de la mini-entreprise et de sa gestion permet de faire découvrir aux élèves toute la réalité des enseignements professionnels. Un grand nombre de points du référentiel sont ainsi abordés de façon concrète et prennent tout leur sens sur un secteur géographique bien connu des élèves.

A travers la création, les élèves sont amenés à travailler sur les notions économiques et juridiques souvent difficiles à cerner pour eux telles que le statut juridique, l'environnement économique, l'activité commerciale de l'entreprise. Ils peuvent également identifier plus facilement les différents partenaires d'une entreprise et le rôle de chacun.

Par le biais de son exploitation, les élèves ont non seulement à mettre en application les notions professionnelles abordées au lycée mais également à prendre des décisions concertées pour exploiter au mieux cette mini-entreprise. Ces décisions concernent des choix liés à l'activité en elle-même (comment on procède pour mener à bien une action pour un client ? quels outils on utilise ? quel personnel se charge de ce service ?) Ces décisions peuvent aussi concerner des choix de gestion (quels seront les coûts de ce service ? prix de vente du service ? comptabilisation, gestion commerciale...)

2. Développement de la connaissance d'entreprise par les contacts réguliers nécessaires à l'activité, avec les professionnels « clients » de cette mini-entreprise ainsi que par des contacts avec des chefs d'entreprises lors de la première partie du projet.

3. Connaissance du bassin économique d'Aurillac.

Plus largement, les élèves peuvent découvrir les mécanismes économiques dans lesquels ils seront amenés à prendre place à l'avenir (insertion vie active ou poursuite d'études en apprentissage facilitées).

- Objectifs opérationnels du projet

2011/2012 : Imagination d'une entreprise virtuelle de prestations de services administratifs. L'objectif est de présenter cette entreprise virtuelle au concours « Lycéens créez votre entreprise ! » organisé par la CCI du Cantal en mars 2012. Il s'agit de réaliser une étude de marché : analyse du marché, identification des besoins, imagination de la structure la mieux adaptée, préparation d'un plan de communication et préparation du dossier pour le concours.

2012/2013 : Mise en place d'une réelle mini-entreprise de services administratifs sur la base du programme fourni par le partenaire EPA.

II. Public bénéficiaire du projet (deux pages maximum)

A. Analyse quantitative

-		Restitution du porteur de projet - APSCO1, APSCO2, APSCO3		-	-
Annexe 1 - Public visé par l'expérimentation				-	-
-	-	Nombre et caractéristiques des bénéficiaires et territoire d'intervention			
Identifiant établissement	APSCO3_53	Nom de l'établissement		LP Raymond CORTAT	
	Bénéficiaires entrés au cours de l'année scolaire 2011-2012	Bénéficiaires entrés au cours de l'année scolaire 2012-2013	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation (année scolaire 2011-2012 et 2012-2013)	Bénéficiaires ayant abandonnés ou ayant été exclus en cours de dispositif	
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action					
Jeunes	18	18	36	1	
Adultes	3		3		
Nombre total de bénéficiaires	21	18	39	1	

	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation (année scolaire 2011-2012 et 2012-2013)
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif, par caractéristiques	
1. Jeunes	
Âge	
Moins de 6 ans	
6-10 ans	
10-16 ans	
16-18 ans	36
18-25 ans	
Autres : (préciser)	
Autres : (préciser)	
Situation	
Elèves en pré-élémentaire	
Elèves en élémentaire	
Collégiens	
Lycéens en LEGT	
Lycéens en lycée professionnel	36
Jeunes apprentis en CFA	
Étudiants du supérieur	
Demandeurs d'emploi	
Actifs occupés	
Autres : (préciser)	
Autres : (préciser)	
Niveau de formation	
Infra V	
Niveau V	
Niveau IV	36
Niveau III	
Niveau II	
Niveau I	
Sexe	
Filles	28
Garçons	8
2. Adultes	

Qualité	
Parents	
Enseignants	3
Conseillers d'orientation-psychologues	
Conseillers principaux d'éducation	
Conseillers d'insertion professionnelle	
Animateurs	
Éducateurs spécialisés	
Autres : (préciser)	
Autres : (préciser)	

Echelle et territoire d'intervention de l'action mise en place		Réalisation
1. L'action que vous menez dans le cadre de cette expérimentation est-elle à l'échelle :		
Communale (une ou plusieurs communes dans un même département) Départementale (un ou plusieurs départements dans une même région) Régionale (une seule région) Inter-régionale (2 et 3 régions) Nationale (plus de 3 régions) ?	Communale	
2. Votre territoire d'intervention inclut-il des quartiers politique de la ville ?		
Oui, la totalité de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Oui, une partie de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Non, mon territoire d'intervention n'inclut pas de quartiers politique de la ville	Oui, la totalité de mon territoire	

B. Analyse qualitative

1. Public initialement visé

Décrire précisément le public initialement visé par le projet.

Le public visé est composé de 47 élèves de lycée professionnel (Bac professionnel 3 ans). Il est issu de 2 filières : tertiaire administratif et service de proximité et vie locale.

La plupart des jeunes présentent des difficultés d'expression écrite et/ou orale. Il est peu familiarisé avec les notions économiques et juridiques. Les élèves concernés arrivent de collège (troisième). Un des élèves relève de l'ULis.

2. Bénéficiaires directs (jeunes directement touchés par les actions mises en œuvre dans le cadre du projet)

Décrire précisément les bénéficiaires directs, touchés par le projet.

Il y a eu effectivement 36 élèves bénéficiaires du projet. Ils sont tous issus de la filière tertiaire administratif (Bac professionnel secrétariat et bac professionnel Gestion-Administration).

3. Bénéficiaires indirects (personnes non visées par le projet mais pour lesquelles celui-ci a pu avoir des répercussions – ex : parents, professionnels ...)

Décrire précisément les bénéficiaires indirects, touchés par le projet.

Pas de bénéficiaire indirect.

III. Déroulement du projet (deux pages maximum)

A. Actions mises en œuvre

- Mode de repérage et de sensibilisation des bénéficiaires et durée des actions (en semaine ou en mois)

Les élèves choisis pour ce projet sont issus d'une filière professionnelle pour laquelle une poursuite d'études post-bac est indispensable. Il s'agit en l'occurrence de la dernière promotion du bac professionnel Secrétariat.

Pour la plupart de ces jeunes cette voie d'études était subie. Ils identifiaient mal les compétences et les savoir-être qu'ils devaient travailler pour s'insérer dans ce secteur professionnel. L'idée même d'une poursuite d'études leur semble totalement inabordable au regard de l'expérience difficile qu'ils ont eu en collège.

Le groupe ciblé est très hétérogène que ce soit en termes de parcours ou en termes de bagage scolaire.

Le projet leur a été présenté comme une façon de pouvoir aborder concrètement des notions relevant de leur référentiel. Ils ont rapidement fait le choix d'imaginer une entreprise de services. Dans un premier temps, ils ont pensé proposer des services administratifs et des services d'animation. Ils souhaitaient réaliser les services administratifs et faire réaliser les services d'animation par les élèves de la filière service de proximité et vie locale. Finalement, les services d'animation ont été abandonnés en raison de la complexité à monter un projet commun à deux filières. Ces difficultés s'expliquent par une organisation pédagogique différente de ces 2 formations (périodes en entreprise différentes, découpage hebdomadaire de l'emploi du temps difficile à mettre en parallèle). Les jeunes ont donc choisi de travailler et d'imaginer une entreprise de services administratifs pour rester dans leur domaine de compétences.

- Principales actions menées (par phase)

Etape 1 : Création virtuelle de la mini-entreprise de services administratifs (Date de démarrage : octobre 2011) et préparation du concours Lycéens créez votre entreprise (mars 2012).

La participation à ce concours avait un double objectif :

- Poser clairement dans l'esprit des élèves la démarche de création d'entreprise
- Vérifier la faisabilité et la pertinence de l'activité choisie (services administratifs) sur le bassin local. En effet, ce concours était organisé par la CCI du Cantal (partenaire de notre projet). Le jury est composé de chefs d'entreprises locales. Le critère majeur d'analyse retenu par le jury est la faisabilité de l'entreprise imaginée sur le bassin d'Aurillac et ses environs.

Date de démarrage : janvier 2012

↳ Etude de marché (janvier 2012)

- ↳ Préparation du dossier Concours « Créez votre entreprise » (Février 2012) : création d'un support de présentation de la mini-entreprise proposée
- ↳ Présentation et argumentation du projet face au jury (Mars 2012)

Etape 2 : Création d'une mini-entreprise Septembre 2012

- ↳ Novembre 2012/Janvier 2013 : Création de la mini (Appel à capital, organisation assemblée générale constitutive...)
- ↳ Janvier/Mai 2013 : Mini-entreprise en activité
- ↳ Mai 2013 : Participation au championnat régional des mini-entreprises organisé par le partenaire EPA (association Entreprendre pour apprendre).
- ↳ Juin 2013 : Liquidation de la mini-entreprise : juin 2013 (organisation assemblée générale de clôture)

- Territoire(s) d'expérimentation des actions

Les actions d'expérimentation ont eu lieu essentiellement sur le bassin d'Aurillac (Cantal).

- Ressources humaines et moyens logistiques mobilisés

3 enseignants ont géré le programme. Un enseignant coordonnateur a suivi le projet dans son intégralité. La déléguée départementale de l'association EGEE (entente génération pour l'économie et l'emploi) a participé également au projet en qualité de marraine professionnelle. Son rôle était de conseiller les élèves dans les démarches de création, dans la gestion de la mini. Elle a également fait passer des entretiens d'embauche fictifs aux élèves qui souhaitaient se positionner sur des postes de chefs de service dans la mini-entreprise.

- Outils de communication développés

1. Les outils de communication pour promouvoir la mini-entreprise :

Les élèves ont imaginé et créé un plan de communication qui comprenait :

- ↳ Un film publicitaire
- ↳ Un flyer
- ↳ Un site Web

Tous ces outils ont été entièrement réalisés par les élèves.

Ils ont présenté ces outils dans toutes les actions de promotion du lycée (portes ouvertes par exemple)

2. Les outils de communication sur le projet d'expérimentation

Le principal outil de communication a été la presse locale qui a réalisé des articles réguliers sur le projet des élèves et cela sur les 2 années du projet.

B. Partenariats

Nom de la structure partenaire	Type de structure partenaire	Partenariat financier ou opérationnel	Partenariat existant ou nouveau	Rôle dans le projet
CCI du Cantal	Chambre	Opérationnel	Nouveau	<p>Mise en relation des jeunes avec des entrepreneurs locaux</p> <p>Organisation du concours « Lycéens créez votre entreprise »</p> <p>Organisation de conférence de presse pour promouvoir la mini-entreprise</p>
EPA (Entreprendre Pour Apprendre)	Association	Opérationnel	Nouveau	<p>Support juridique à la mini-entreprise</p> <p>Accompagnement dans la mise en place et l'activité de la mini</p> <p>Organisation du championnat régional des mini-entreprises</p>
EGEE (Entente Générations pour l'Economie et l'Emploi)	Association	Opérationnel	Nouveau	<p>Marraine professionnelle de la mini-entreprise</p> <p>Accompagnement/Conseil dans la constitution et la gestion de la mini-entreprise</p> <p>Recommandations aux élèves sur les qualités à mettre en avant pour devenir des adultes professionnels.</p>

C. Pilotage

- Constitution de l'équipe projet (nombre d'ETP, ressource(s) externe(s) et interne(s))
- Composition du comité de pilotage (nom et nature des structures partenaires)
- Fréquence du comité de pilotage (ne pas mentionner les dates)
- Outils de pilotage développés (instances, tableaux de bord ...)
- Modalités de coordination entre les différents territoires, le cas échéant

Une équipe projet s'est constituée autour de trois professeurs d'enseignements professionnels, un professeur de lettres et un professeur d'anglais. Le pilotage a été assuré par un professeur coordonnateur. Les partenaires ont été régulièrement sollicités mais n'ont pas été associés directement au pilotage de ce projet.

IV. Résultats du projet (trois pages maximum)

A. Enseignements

Préciser les principaux enseignements dans la mise en œuvre du projet (public bénéficiaire, actions menées, partenariats, pilotage ...).

Le principal enseignement dont les élèves ont été bénéficiaires a consisté en la prise de conscience de réalités professionnelles.

Les jeunes ont compris que l'attitude professionnelle est indispensable à la réussite d'un projet. Ils ont travaillé pour des vrais clients et de ce fait, ont dû adopter une attitude et un professionnalisme adaptés à chaque demande. Les retours des clients ont été très satisfaisants et chargés de conseils pour des actions futures. Les élèves, souvent difficiles en cours traditionnels, changeaient totalement d'attitude lors du projet. Cela se vérifiait dans le langage, la façon de se tenir, la façon de se vêtir et plus globalement dans l'intérêt porté à la tâche à réaliser.

Le contact régulier avec de vrais professionnels (concours CCI, participation conférence de presse, échanges avec marraine professionnelle ou clients) a permis à ces jeunes d'être valorisés et mis en lumière dans des actions nouvelles et totalement différentes de tout ce qu'ils ont pu connaître avant l'entrée au lycée. Ils ont su se mobiliser sur des temps libres tels que le mercredi après-midi lorsque cela était nécessaire pour certains clients.

Les jeunes ont pris conscience de l'importance de la fiabilité professionnelle. Ils ont du mal à accepter de refaire certains travaux imparfaits lors de cours au lycée. Par contre, lorsqu'un client signale une imperfection nous constatons qu'ils refont ce travail de façon spontanée et avec la volonté de le parfaire.

Des enseignements plus disciplinaires ont pu être travaillés.

Ils relèvent tous du référentiel de leur diplôme (référentiel d'activités professionnelles et d'économie-droit). Ils ont pu passer de l'abstrait au concret sur bon nombre de notions difficiles pour eux.

Il est à noter que les jeunes ont pris la mesure de l'importance de maîtriser l'orthographe. Les clients ont tous relevé des fautes et demandé de les corriger. Ils ont compris l'image négative que peut véhiculer un document professionnel (courrier/rapport) ou personnel (lettre demande d'embauche par exemple) comprenant des fautes d'orthographe.

B. Facteurs de réussite

Préciser les principaux facteurs de réussite dans la mise en œuvre du projet (public bénéficiaire, actions menées, partenariats, pilotage ...).

Le projet peut être très clairement qualifié de réussi.

Les jeunes ont su tenir la mini-entreprise sur le long terme et ce malgré les périodes en entreprises et les difficultés qu'ils pouvaient rencontrer.

1. Ce succès s'explique par le caractère novateur et valorisant du projet.

En effet, les élèves ont travaillé de façon concrète des points très abstraits de leur référentiel. Pour exemple, la notion même de création d'entreprise (statut, immatriculation) a pris tout son sens lorsqu'il a fallu préparer les statuts de la mini-entreprise. Ils ont compris le but de toutes ces démarches.

Ils ont également eu un réel bon sens dans chaque étape de cette création.

Chaque action a valorisé les élèves. Cela a commencé lors du concours en mars 2012. Les élèves ont obtenu le premier prix et l'émotion liée à ce succès était immense. Ils ont gagné face à des élèves de BTS et de lycée général et technologique. Cela a été une grande fierté pour eux qui les a portés tout au long du programme.

La mise en place de manifestations comme les assemblées générales ont également poussé les jeunes à utiliser leur bon sens et leurs connaissances. Les familles étaient associées au projet puisque la plupart ont acheté des actions et sont venus aux assemblées. Les élèves ont ainsi été valorisés devant elles. Cela était important compte tenu des rapports souvent difficiles que ces jeunes ont avec l'école.

Il est à noter que les rapports de ces jeunes avec les enseignants qui les accompagnaient dans ce projet ont été beaucoup plus faciles et conviviaux que pour les enseignants non concernés par le projet.

2. La souplesse donnée par le lycée dans l'ensemble des actions et la flexibilité dont l'administration a fait preuve envers les jeunes de ce projet explique également le succès de l'opération.

3. Enfin, l'obtention du financement FEJ a également facilité grandement la mise en place des opérations. Sans ce financement nous n'aurions pas pu mener le programme.

C. Difficultés rencontrées

Préciser les principales difficultés concrètes rencontrées dans la mise en œuvre du projet (public bénéficiaire, actions menées, partenariats, pilotage ...).

Les difficultés rencontrées ont été les suivantes :

1. Difficulté de porter le projet sur 2 années complètes en raison de la complexité de l'emploi du temps lié au lycée professionnel : périodes en entreprises et épreuves de certification intermédiaires régulières.
2. Difficulté de porter le projet avec 2 groupes d'élèves (seconde et première).
3. Enfin, il a été difficile d'évaluer pour 2 années les besoins financiers liés au programme.

D. Poursuite du projet

Préciser si vous poursuivez la mise en œuvre du projet avec les mêmes modalités (public bénéficiaire, actions menées, partenariats, pilotage ...).

Le projet ne sera pas poursuivi sous la forme d'une mini-entreprise mais les élèves semblent décidés à poursuivre sous une autre forme à déterminer à la rentrée.

E. Transférabilité du dispositif

Préciser les conditions qui vous semblent nécessaires pour transposer ce dispositif.

- Condition n°1 : Inscrire le projet sur deux années consécutives : une première année d'élaboration, une deuxième année de réalisation
- Condition n°2 : S'appuyer sur un ou deux partenaires capables de conseiller, d'accompagner et d'interroger le projet
- Condition n°3 : valoriser les actions (participation à un ou plusieurs concours, communication par voie de presse, déplacements, etc.)

Conclusion (une page maximum)

Le projet est un succès réel. Le groupe d'élèves porteurs du projet a su se mobiliser lors des actions phares du programme. Ils ont gagné en maturité professionnelle et su tisser des liens avec des professionnels locaux. Pour la plupart, ils n'ont aucune difficulté à entrer en

contact avec les entreprises. Cela est un formidable avantage pour la suite de leur formation et pour leurs études post-bac.

Les jeunes ont su mettre à profit leur bon sens lorsqu'ils étaient en difficulté. Ils ont pu constater que difficulté ne signifie pas nullité.

La connaissance du bassin d'Aurillac est réelle. Les élèves ont pour la plupart développé une connaissance d'entreprise qu'ils ont su réinvestir dans leurs formations en entreprise.

En ce sens nous pouvons considérer que l'objectif général de ce projet a été atteint.

Annexes obligatoires à joindre :

- **ANNEXE 1 : PUBLIC**
 - **ANNEXE 2 : COMPTE-RENDU D'EXÉCUTION FINANCIÈRE**
-



Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative
Direction de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative

Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13
<http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr/>